



PROMOUVOIR LES MODES DE CIRCULATION DOUX EN MILIEU URBAIN

Entrée Nord-Est d'Avignon-Carrefour de Réalpanier : place aux vélos et aux piétons !

Le Conseil départemental de Vaucluse et la Ville d'Avignon ont aménagé le carrefour giratoire de Réalpanier, ainsi que le carrefour entre l'avenue de l'Amandier et la rue Claude-Chabrol, afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Publié le 28 septembre 2021



"...Ce projet illustre parfaitement un principe que je défends depuis toujours : les aménagements d'avenir, utiles pour les Vauclusiens et pour le territoire, ne voient le jour et ne prennent toute leur dimension que, si les acteurs publics, et singulièrement les collectivités locales, se mobilisent ensemble et unissent leurs efforts..."

Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Extrait de [son discours](#) lors de l'inauguration aménagement cyclable giratoire de Réalpanier - 28 septembre 2021

LES AMÉNAGEMENTS



> Réalpanier

- Traitement du giratoire pour réduire la vitesse des véhicules et créer une voie verte sécurisée (pour les piétons et les cyclistes), de la D901 à l'Est (route de Morières-les-Avignon), la D28 au Nord (St Saturnin), l'avenue Pasteur du Pontet, à la route de Morières à l'Ouest et l'avenue de l'Amandier au Sud,
- Création à l'intérieur du giratoire de plateaux à sections limitées à 30 km/h (limitées avant travaux à 50 km/h en théorie, 70km/h en pratique), dotés d'un marquage au sol spécifique donnant la priorité au passage des cyclistes aux intersections, d'un dispositif innovant de détection des cyclistes et des piétons avec information dynamique aux automobilistes, et de panneaux dynamiques indicateurs de vitesse,
- Traitement de la voie verte en enrobés colorés,
- Réaménagement de l'ancienne départementale (tronçon à l'abandon) permettant le passage le long du canal de Vaucluse,
- Création d'un petit parking côté route de Morières, avec traitement de la surface en pavés perméables et aménagement d'un espace arboré. Agrandissement du trottoir (moins d'un mètre au passage le plus étroit) avec mise en place d'une passerelle sur le canal de Vaucluse).

La Voie Verte de Réalpanier, une liaison structurante à plusieurs titres :

Elle relie l'Est de la ville aux communes limitrophes

Elle constitue un tronçon du parcours de la Via Rhôna provisoire

> Rue Claude Chabrol

- Traitement de la rue pour réduire la vitesse des véhicules et créer un itinéraire sécurisé pour les cycles : mise en sens unique (Est vers Ouest) et suppression d'une voie utilisée afin de créer une piste cyclable bidirectionnelle protégée des véhicules par une bordure béton,
- Désimperméabilisation d'un îlot côté Ouest avec plantation d'arbres.

Avenue de l'Amandier

- Pérennisation des aménagements Covid testés en 2020,
- Réduction de la largeur de la voirie pour réduire la vitesse des véhicules (limitée à 50km/h mais peu respectée) en restant compatible avec le classement en RGC (Route à Grande Circulation) et création d'une voie verte côté Ouest protégée des véhicules par une bordure béton,
- Désimperméabilisation d'une partie de l'ancienne voirie et création d'un espace végétalisé à l'intersection avec la rue Claude Chabrol. Utilisation de béton drainant pour le tronçon de voie verte au Nord.

Ces aménagements ont permis :

1. De supprimer un point noir du réseau cyclable en entrée de ville Nord-Est, reliant plusieurs infrastructures cyclables existantes sur Avignon et les communes avoisinantes ;
2. D'offrir un accès sécurisé aux habitants du Pont des Deux Eaux et de l'Amandier à la zone commerciale de Réalpanier ;
3. D'offrir une accessibilité cyclable renforcée depuis et vers les grands équipements scolaires du Pont des Deux Eaux (collège Gérard Philippe et Lycée René Char).

UN ENTRETIEN COMMUN DU CARREFOUR ET DE SES ABORDS

Par convention, il est prévu que :

Le Département assurera et prendra à sa charge :

- L'entretien et la viabilité des chaussées départementales : RD 28, RD901 et giratoire,
- La signalisation verticale directionnelle non communale,
- L'entretien des espaces verts du giratoire et de ses abords : fossés, accotements naturels, talus, centre du giratoire.

La Ville d'Avignon gèrera :

- L'entretien des trottoirs, du mobilier urbain et de la signalisation de police,
- La maintenance et la gestion de l'éclairage public
- L'entretien, la viabilité et la gestion de la piste cyclable.



COÛT TOTAL DES AMÉNAGEMENTS

1 320 000 euros pour la voie verte et la sécurisation du giratoire de Réalpanier

- Conseil départemental de Vaucluse : 660 000 euros
- Ville d'Avignon : 660 000 euros

Pour ces travaux, le Département a déposé un dossier de demande de subvention FEDER dans le cadre du plan de relance européen « REACT EU » et de l'appel à projet lancé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir les aménagements cyclables en faveur de la mobilité du quotidien. L'instruction de cette demande est en cours.

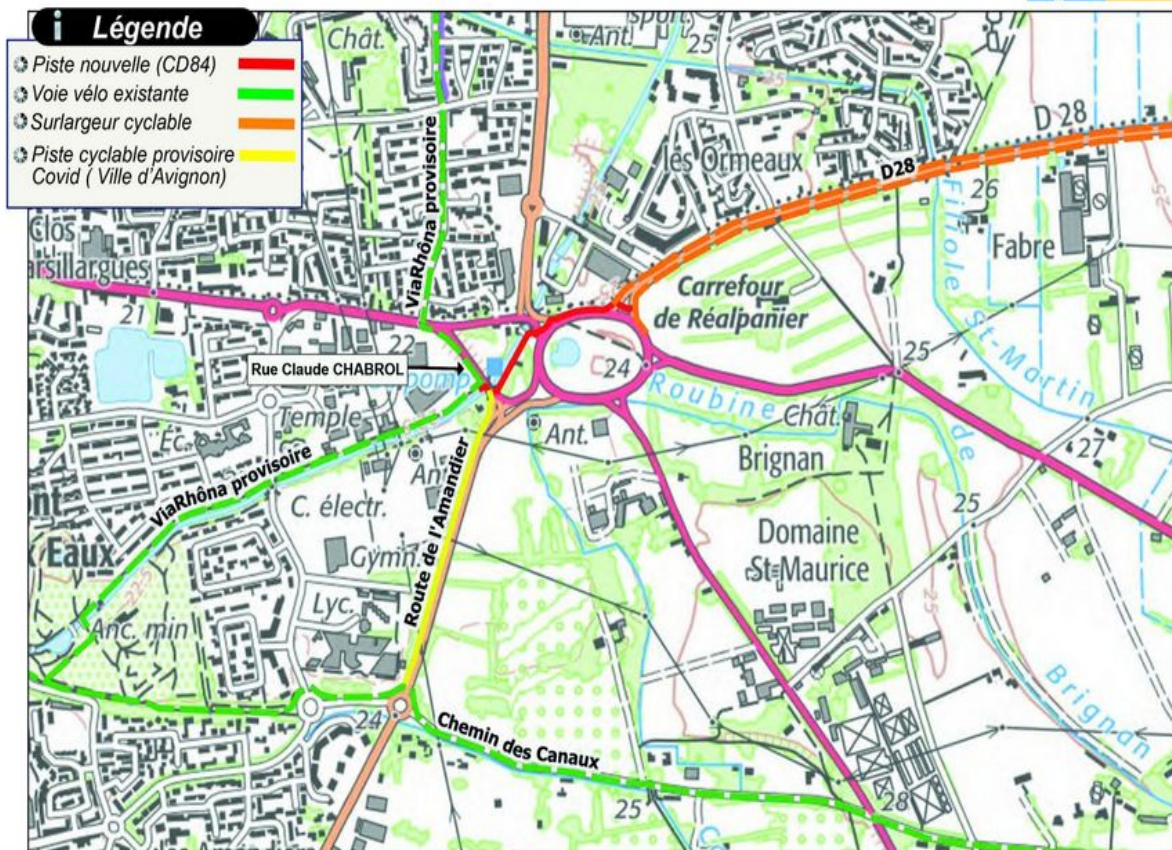
163 000 € de la Ville d'Avignon pour l'aménagement de la rue Claude Chabrol et de l'avenue de l'Amandier.

CALENDRIER

Les travaux de Réalpanier se sont échelonnés de septembre 2020 à février 2021, et jusqu'en juin 2021 pour Claude Chabrol et Amandier.

Des compléments de plantations seront réalisés à l'automne 2021.

Aménagements cyclables au giratoire de Réalpanier à Avignon



AVIGNON

www.avignon.fr

Département de Vaucluse - 4 place Viala - Avignon Cedex 9

www.vaucluse.fr